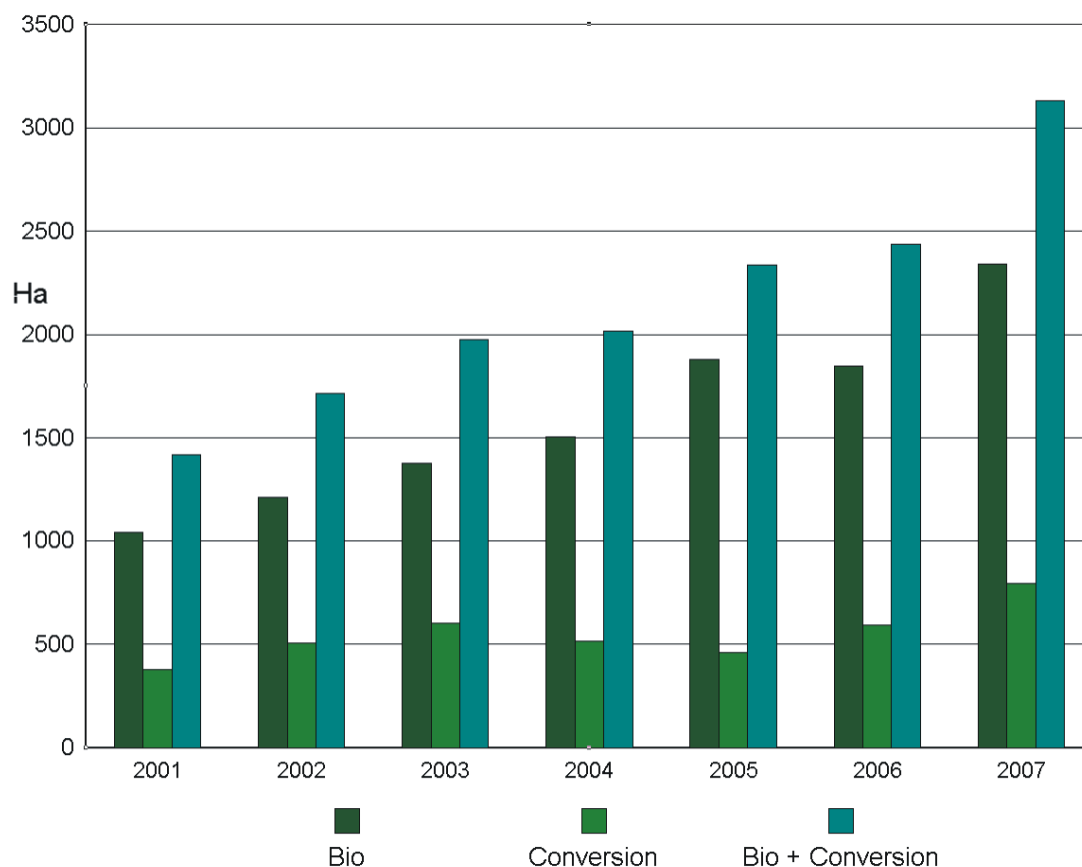


Tableau de bord de la production des PPAM biologiques en France en 2007

Les données brutes qui suivent sont issues de l'Agence Bio. L'analyse des données et les commentaires ont été réalisés par l'ONIPPAM.

Évolution des surfaces implantées en PPAM bio (en ha)
en France de 2001 à 2007



	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Total surface PPAM Bio + Conversion	1.415 ha	1.716 ha	1.974 ha	2.017 ha	2.238 ha	2.438 ha	3.130 ha

Evolution en %

+ 121 %

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de producteurs cueilleurs de PPAM (bio + conversion)	862	1 065	1 127	1 293	1 475	1 535	1 882

2007 : une année de forte progression pour les PPAM biologiques

La croissance régulière de la production des PPAM biologiques observée depuis le début des années 2000 s'est fortement accélérée au cours de l'année 2007. Les surfaces en conversion et en bio ont progressé de + 28 % entre 2006 et 2007.

Les surfaces cultivées (bio+conversion) atteignent ainsi en 2007, 3130 ha, dont 2339 ha en agriculture biologique et 791 ha en conversion. Le nombre d'exploitations (culture et cueillette) produisant des PPAM bio s'élève à 1882.

Les surfaces en production de PPAM biologiques et en conversion ont ainsi plus que doublé en 6 ans, passant de 1415 ha en 2001 à 3130 ha en 2007.

Les surfaces bio ont beaucoup progressé de 1847 ha en 2006 à 2339 ha en 2007. Les surfaces en conversion sont aussi en nette évolution : de 591 ha en 2006 à 791 ha en 2007. Cette progression s'observe alors que les procédures CAD ont cessé fin 2006 et que les mesures MAE se sont juste mises en place courant 2007.

On note également une augmentation de 23 % du nombre d'exploitations en PPAM biologiques (1882). Ce chiffre tient aussi compte des cueilleurs qui adhèrent aux groupes de producteurs.

L'agriculture biologique est un mode de production proportionnellement très développé dans la filière des PPAM. La proportion des surfaces de PPAM cultivées en agriculture biologique sur la surface totale implantée en PPAM en France (33 000 ha au dernier RGA) atteint désormais 9 %, et même près de 20% lorsque l'on ne considère que les plantes aromatiques et médicinales.

Cette croissance est certainement liée à la demande importante et continue des opérateurs du marché (négociants en huiles essentielles, entreprises cosmétique et alimentaire...). Actuellement la demande est bien supérieure à l'offre dans le secteur des PPAM et de leurs produits dérivés (huiles essentielles, extraits...). Les travaux conduits et les outils mis en place au sein du comité PPAM biologiques de la filière (animé par le CEPPARM et avec la participation de l'ITEIPMAI, de la chambre d'agriculture de la Drôme, du CRIEPPAM et de l'ONIPPAM), contribuent aussi à faciliter la diffusion d'informations techniques et technico-économiques auprès des producteurs bio et conventionnels de la filière ou en recherche d'activité de diversification.

Les principales zones de production : PACA et Rhône-Alpes restent leaders

PACA et Rhône-Alpes demeurent depuis des années, les deux régions où la culture des PPAM biologiques est la plus développée. Elles totalisent avec respectivement 1066 ha et 1372 ha, près de 78 % des surfaces implantées en PPAM bio et en conversion, en France. Cette proportion qui a tendance à s'accroître au fil des années, témoigne du réel dynamisme de ces 2 régions en matière de développement des PPAM biologiques. Le contexte « filière » local est aussi particulièrement porteur puisque on retrouve en PACA et Rhône-Alpes un tissu d'entreprises utilisatrices des PPAM

biologiques et des équipes de conseillers, de techniciens qui peuvent venir en appui des groupes de producteurs. Ces régions sont aussi les lieux traditionnels de production de PPAM.

Cette dynamique se traduit par une croissance de + 30 % des surfaces en conversion et en bio en PACA et en Rhône-Alpes.

En PACA et Rhône-Alpes, trois départements se distinguent par leur capacité de production : la Drôme est le premier département français, puis viennent les Alpes de Haute-Provence et le Vaucluse.

Les exploitations localisées en PACA cultivent en majorité de la lavande ou du lavandin, cultures qui occupent des surfaces importantes. En Rhône-Alpes, les exploitations privilégient la culture de diverses PPAM sur de plus petites surfaces. On dénombre 227 exploitants/cueilleurs en PACA et 422 en Rhône-Alpes. Il n'est pas forcément judicieux de raisonner en surfaces moyennes car le nombre d'exploitations communiqué par les organismes certificateurs intègre aussi les cueilleurs qui n'ont pas de surfaces en production comptabilisées.

La disparité des situations selon les régions, témoigne donc de profils d'exploitations très variés qui existent en France et de la diversité des plantes mises en culture.

La région Bretagne connaît un fort développement de son potentiel de production qui augmente de + 75 %, pour atteindre 155 ha.

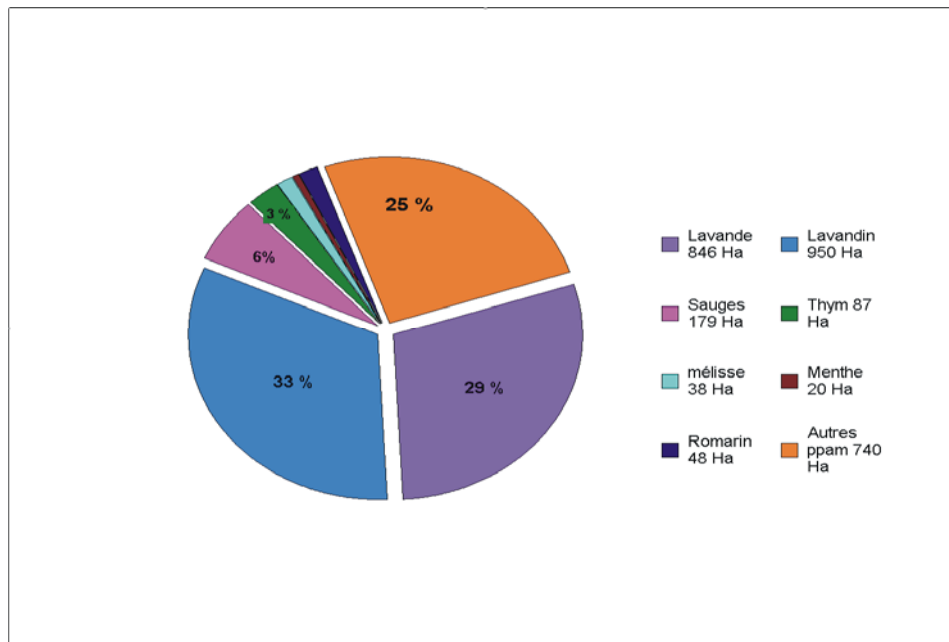
Les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées connaissent aussi un potentiel de production en croissance qui atteint respectivement 158 ha et 136 ha (+ 36 % par rapport à 2006). La région Pays de la Loire totalise 103 ha de production de PPAM bio. Puis viennent les régions Auvergne (98 ha) et Aquitaine (76 ha).

Dans les secteurs de montagne, la cueillette, non comptabilisée dans les surfaces de production est aussi très présente : Auvergne, Cévennes, Morvan, Alpes, Corse...

Les principales plantes cultivées : lavande et lavandin couvrent plus de la moitié de la surface totale des PPAM biologiques

En toute logique les surfaces de production de PPAM bio les plus importantes se situant en Drôme, Alpes de Haute-Provence et Vaucluse, les plantes les plus représentées en terme de surfaces sont les plantes provençales et notamment la lavande et le lavandin, mais aussi les sauges, le thym et le romarin...

Répartition des surfaces de culture de PPAM biologiques (bio+conversion) en 2007



- **La lavande et le lavandin** sont les plantes les plus produites en bio (près de 57 % de la surface totale des cultures de PPAM bio). Leurs surfaces se développent fortement et régulièrement depuis plusieurs années. Elles atteignent en 2007, 846 ha pour la lavande et 950 ha pour le lavandin. La surface implantée en lavande/lavandin bio s'est accrue de 7 % (+ 59 ha) pour la lavande et de 47 % (+ 300 ha) pour le lavandin entre 2006 et 2007. Cet accroissement du potentiel de production semble s'effectuer en réponse aux demandes du marché. En effet, de plus en plus d'huiles essentielles biologiques sont recherchées pour les secteurs de l'aromathérapie et de la cosmétique bio. C'est la première année que la production de lavandin dépasse en surface celle de la lavande. La problématique du dépérissement qui touche la filière conventionnelle atteint également la production de lavande biologique. Face à ce problème, l'emploi de plants sains bio est primordial.
- Après un léger recul de la production en 2006 les surfaces implantées en **sauge sclarée et officinale** sont à nouveau en phase de croissance en 2007. Le potentiel de production atteint 179 ha dont 117 ha en sauge sclarée et 62 ha en sauge officinale.
- **Le thym** : sa surface de production se maintient en 2007 avec un potentiel de production de 87 ha. Le thym est cultivé pour l'herboristerie ou pour les huiles essentielles chémotypées.
- **Le romarin** : le potentiel de production de cette plante est de 48 ha en 2007. Son huile essentielle est recherchée en pharmacie, aromathérapie et parfumerie.

Juin 2008



- Les productions de **menthes** se stabilisent depuis quelques années autour d'une vingtaine d'hectares.
- La surface de production de **mélisse** est en croissance régulière.

Une centaine de plantes sont aussi cultivées en France, certaines sur de très petites surfaces (< 5 ha au plan national) et des centaines sont cueillies pour les besoins du marché bio.

Sur le plan de l'organisation de la filière, on dénombre actuellement **une quinzaine de groupes de producteurs** de PPAM biologiques, répartis sur 6 régions (PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Auvergne, Pays de Loire). Parmi ces groupes, 8 sont des organisations de producteurs reconnues. Pour l'année 2006, le chiffre d'affaires des apports dans ces groupes est estimé à **2 millions d'€**